

N°11
NOVEMBRE 2006

Moule info

Bulletin municipal d'information



La future crèche municipale page 8

L'ENFANT : AU COEUR DE LA VIE, AU COEUR DE NOTRE VILLE

DOSSIER DU MOIS - PAGES 2 A 6



EDITORIAL

L'épanouissement de notre société passe par celui de nos enfants. C'est ma conviction. L'enfant a toujours été au coeur de mon action politique. Il est

aujourd'hui au centre d'un véritable parcours d'épanouissement personnel, construit année après année par la Municipalité et le monde associatif.

Dans le cadre de sa scolarité, il bénéficie d'équipements scolaires de qualité et d'un encadrement performant. Restaurant et transport scolaire, bibliothèque centre de documentation, salles informatiques, activités périscolaires, activités sportives : la Ville met tout en oeuvre pour que nos enfants puissent suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

En dehors du temps scolaire, la Ville et ses partenaires, proposent à l'Enfant l'un des plus importants panels d'activités sportives et culturelles de la Guadeloupe.

Certains ont surnommé le Moule : "La Ville de l'Enfant". C'est assurément le plus beau compliment que l'on pouvait nous faire. Alors, soyons-en fiers ! Et par dessus tout, associations, partenaires publics et privés, maintenons le cap et notre mobilisation.



Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin



LES ACTIVITÉS CULTURELLES CONÇUES POUR EUX



LES ACTIVITÉS SPORTIVES DÉDIÉES À NOS ENFANTS



LEUR ENVIRONNEMENT SCOLAIRE



LEUR ENVIRONNEMENT PÉRI-SCOLAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Agriculture :
LA SICAGRA S'INSTALLE À GARDEL

PAGE 7

Petite enfance :
BIENTÔT UNE CRÈCHE MUNICIPALE À CHAMP-GRILLÉ

PAGE 8

Culture :
LES PROGRAMMES DU MOIS DE NOVEMBRE

PAGE 8



LOGEMENT SOCIAL

LE PREMIER MINISTRE VISITE BONAN

PAGE 7

DAMENCOURT

LA VILLE ET L'ANPE : ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI

PAGE 7





L'ENFANT : au coeur de la vie, au coeur de notre ville

Pour s'assurer que tous les enfants du Moule bénéficient d'un environnement propice à leur épanouissement et à leur éducation, quels que soient les revenus de leurs parents ou leur lieu de résidence, la Ville s'est investie dans les deux grands temps forts de la vie d'un enfant :

- ses activités à l'école
- ses activités en dehors de l'école (famille, sports, culture, loisirs)

Notre dossier vous propose donc de découvrir l'ensemble des facettes de l'offre publique de services dédiés à l'enfant au Moule. Premier champ d'action de la politique municipale de l'enfant : le cadre scolaire, qui vous est présenté dans cette double page.

TEMPS SCOLAIRE

INVESTIR ET S'INVESTIR POUR DES ECOLES TOUJOURS PLUS PERFORMANTES

La Ville du Moule intervient en priorité dans les écoles maternelles et primaires, qui sont directement de sa compétence. Depuis les lois de décentralisation, les communes sont en effet responsables de la construction, de l'entretien et de l'équipement des écoles maternelles et primaires. La ville du Moule compte sur son territoire 18 écoles publiques. En 2005, elle a consacré 397 716 euros à leur entretien. Le budget 2006 est de 451 000 euros. Dans le cadre des aides à l'école privée sous contrat (loi Debré), la ville accorde par ailleurs une subvention importante à l'Externat Saint-Joseph.

Une nouvelle école à Guénette

La Ville du Moule anticipe également l'augmentation de la population et sa répartition sur son territoire en programmant la

construction de nouvelles écoles. Ainsi, c'est le cas de la prochaine école primaire qui devrait être construite dans le quartier de Guénette. Pour assurer aux enfants de bonnes conditions de travail, la Ville a créé un service des Affaires Scolaires, qui intervient en étroite collaboration avec les directeurs d'école et l'Education Nationale. Il coordonne les actions de la Municipalité pour faire face aux besoins des établissements scolaires. Il gère aussi le transport et la restauration scolaire des enfants ainsi que la prise en charge du temps périscolaire et extrascolaire. Tout en respectant les prérogatives de l'Education Nationale, du Conseil Général (en charge des collèges) et du Conseil Régional (en charge des lycées), la ville du Moule a décidé par ailleurs de ne pas limiter son action dans le milieu scolaire aux seuls domaines de sa responsabilité.



DES REPAS ÉQUILIBRÉS POUR TOUS

La Ville a consenti de gros efforts pour que tous les enfants scolarisés disposent d'un repas équilibré et de qualité le midi. La cuisine centrale du Moule, fournit ainsi quelques 3000 repas par jour aux 19 écoles de la commune mais aussi à plusieurs crèches privées, l'externat Saint-Joseph, le collège Saint-Dominique, des élèves du collège public, le lycée de la ville, le lycée professionnel de Morne-à-l'Eau et le collège de Port-Louis. Les menus sont élaborés par une commission des menus qui comprend, notamment, des représentants des parents d'élèves. La cuisine centrale du Moule possède un double agrément sanitaire, français et européen, Elle est régulièrement contrôlée par l'Institut Pasteur.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ



Dans le cadre de sa volonté de donner à tous les enfants les mêmes chances d'épanouissement, la Ville a développé progressivement un réseau de ramassage scolaire qui comprend aujourd'hui 19 circuits qui couvrent l'essentiel de son territoire. Le service scolaire du Moule contrôle par ailleurs régulièrement les cars qui transportent les enfants pour s'assurer qu'ils respectent bien les normes en vigueur. La Ville intervient également pour assurer aux enfants de bonnes conditions de sécurité et de confort aux abords des écoles. Elle a construit récemment quatre nouveaux abris-bus au niveau des écoles à Malescot, à Saint-Guillaume, devant le stade de Sergent et à Morel.

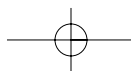
Dépenses de fonctionnement pour les enfants en 2005 :

Ecoles :4 418 920 euros
Cantines et transports scolaires : ...994 000 euros
Caisse des écoles :945 249 euros

Dépenses d'investissement pour les enfants en 2005 :

Enseignement :423 384 euros





La politique publique de l'enfant au Moule

L'ENFANT :
au coeur de la vie,
au coeur de notre ville

TEMPS PÉRISCOLAIRE

**DES ACTIVITÉS VARIÉES
POUR DES ENFANTS
ÉPANOUIS**

Lorsque l'enfant est dans l'école mais pas dans sa classe, on parle de temps périscolaire. Au Moule, pas question de laisser les enfants livrés à eux-mêmes devant l'école ou entre midi et deux lorsqu'ils ne sont pas en train de déjeuner ! La Ville du Moule est l'une des seules de la Guadeloupe à avoir pris en charge directement la gestion du temps périscolaire de l'enfant. Avec ses partenaires, Régie des Sports, associations, etc... Elle propose aux parents un éventail d'activités très large. De 6h à 8h, des animateurs prennent en charge les enfants et leurs proposent des activités calmes pour débiter la journée : puzzle, jeux

de société, coloriage. Les plus grands peuvent aussi réviser leurs leçons. Entre 12h et 14h, ils sont de nouveau accueillis par des animateurs qui veillent à leur inculquer les notions d'hygiène élémentaire. Enfin, après la classe, les enfants sont encadrés de 16h30 à 18h30. Un goûter leur est offert avant de pratiquer des activités calmes ou de bénéficier d'une aide pour faire leurs devoirs. Neuf écoles du Moule sont déjà dotées d'une gestion du temps périscolaire. En 2005, le Moule a adhéré à la charte de qualité mise en place par la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.



**DES ORDINATEURS DANS
TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES**

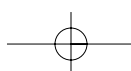
Savoir utiliser un ordinateur et surfer sur internet est désormais presque aussi important que de savoir lire et écrire pour un enfant. La Ville a donc décidé d'équiper toutes ses écoles primaires en matériel informatique et de les relier au réseau internet en ADSL. Elles disposent d'une salle informatique sécurisée, dotée de sept ordinateurs, d'une imprimante ou d'un copieur multifonctions et d'appareils photos numériques. L'ensemble de l'opération représente un investissement de 101 000 euros. Pour qu'il soit pleinement rentabilisé, il faut maintenant que les enseignants s'approprient ces nouveaux outils mis à leur disposition.

**Dépenses de fonctionnement
pour les enfants en 2005 :**

CLSH :176 000 euros

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PUBLIC ET LES CLSH AU MOULE

Etablissements scolaires	Téléphone	Nbre enfant inscrit à la cantine	Accueil périscolaire	CLSH
• Ecole maternelle Laurette Vitale	0590 23 56 36	112	3-6 ans	non
• Ecole Laure Laurent Soliveau	0590 23 45 61	99	3-14 ans	oui
• Ecole maternelle Marie-Eva Dupuits	0590 23 54 81	119	3-6 ans	non
• Ecole primaire et maternelle de Cocoyer	0590 23 62 19	60	3-14 ans	non
• Ecole primaire et maternelle de Boisvin	0590 23 28 85	110	non	non
• Ecole primaire et maternelle de Zévallos	0590 23 61 31	206	3-14 ans	non
• Ecole maternelle Laura Flessel	0590 23 80 18	78	3-6 ans	oui
• Ecole primaire Aristide Girard	0590 23 51 56	203	6-12 ans	non
• Ecole primaire Amédée Adélaïde	0590 23 50 74	255	3-14 ans	oui
• Ecole maternelle de Sainte-Marguerite	0590 23 51 12	85	3-6 ans	non
• Ecole primaire de Lacroix	0590 23 56 00	87	non	non
• Ecole maternelle de Château-Gaillard	0590 24 06 56	101	3-6 ans	non
• Ecole primaire des Grands-Fonds	0590 24 03 79	138	non	non
• Ecole primaire Lydia Galleron	0590 23 50 26	168	non	non
• Ecole primaire Gaston Calmet	0590 23 32 29	84	non	non



L'ENFANT :
au coeur de la vie,
au coeur de notre ville



**REGIE DES SPORTS
ET DES LOISIRS : 0590 22 44 40**

OUVRIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES À TOUS LES ENFANTS

Comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, la Ville entend s'impliquer dans l'ensemble des temps de l'enfant pour créer les conditions nécessaires à son plein épanouissement. Elle intervient donc en dehors du temps scolaire en proposant aux petits



Mouliens de nombreuses activités sportives. Elle intervient soit directement :

- en créant des équipements sportifs de qualité sur l'ensemble de son territoire
- en mettant à disposition des enfants une panoplie très large d'activités sportives pratiquées gratuitement dans le cadre de l'école

soit indirectement :

- en soutenant les clubs sportifs qui accueillent les enfants

La Régie Municipale des Sports et des Loisirs est au coeur de ce dispositif.

Les associations sportives du Moule

ATHLETISME

Jeunesse Athlétique Moulienne (JAM)
0690 62 92 78

BASKET BALL

Moule Basket Club - 0690.64.86.77

CYCLISME

U.C.M. - 0690.39.94.06
A.S.V.M.

FOOTBALL

C.S.M. - 0590 23 65 90
AS Nénuphars- 0690.81.71.29
AS Dynamo - 0590 23 38 60
A.S.M. - Rue Rosan Girard Petite-Guinée

FOOTBALL - UFOLEP

AS Cocoyer
B.F.C section de Boisvin
La Lokomotiv' - 0690 49 55 54
La Fusée - 0690 69 71 93
Amicale des Anciens de la Dynamo -
0690 72 33 84
Obstinées - 0690 31 19 87
A.S.C.E.M - 0590 23 09 00
Les Anonymes - 0690 74 83 96

GYMNASTIQUE

Fitness Club - Rue Saint-Jean
Sun Gym - 0590 22 73 42

JUDO

Entente Sportive Moulienne
0690 55 08 55
Club de Judo du Moule - 0690 62 12 53

KARATE

Karaté club du Moule - 0590 23 28 36

KAYAK

Molem Gliss - 0590.23.02.72

PETANQUE

Amicale Moulienne de Pétanque
0590 23 64 80

NATATION

Les Dauphins du Moule - 0590.23.27.85

SURF

Karukéra Surf Club - 0590 23 66 15

TRIATHLON

Molem Triathlon - 0690 43 46 79

TAEKWONDO - TAE BOO

Moule Taekwondo Club - 0690.42.46.54

TAI CHI

Ecole Laura Flessel - 0690 35 69 35

TENNIS

Tennis Club du Moule - 0590.23.69.71

TWIRLING BATON

Frizette SOULANGES - 0590.23.28.44

VIET VO DAO

Song Long Moule - 0690.35.69.35

VOLLEY BALL

Entente Sportive Moulienne
0690 72 14 10

YOGA

Yoga de l'Energie - 0590 82 54 21

UNE OFFRE TRÈS VARIÉE



Les enfants du Moule disposent de l'une des offres de pratique sportive la plus diversifiée de la Guadeloupe, et cela, soit gratuitement, soit par des tarifs spécialement étudiés pour être accessibles à toutes les familles.

Démocratiser la pratique sportive

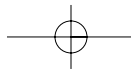
Pour développer cette offre, la Municipalité s'appuie sur les clubs de la Ville et sur la Régie Municipale des Sports autour d'un projet commun : assurer la démocratisation de la pratique sportive

au Moule. L'objectif est en effet de permettre à tous les enfants, de faire du sport. La régie travaille par ailleurs beaucoup avec le milieu scolaire. Elle met notamment gratuitement à disposition des établissements non seulement des équipements mais aussi des éducateurs et des moyens de transport. La ville a décidé, par ailleurs que tous les enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires du Moule devaient apprendre à nager. Elle développe donc en partenariat avec le club "Les Dauphins" une initiation à la natation dans le milieu scolaire.

Le sport et l'école

La Régie Municipale des Sports et des Loisirs propose aux enfants de toutes les écoles du Moule des activités sportives variées et gratuites, en partenariat direct avec les établissements scolaires ainsi que dans le cadre du temps péri-scolaire et parascolaire. Sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen, le Moule apparaît comme une ville pionnière par la diversité et l'originalité des sports proposés.

- LE VÉLO TOUT TERRAIN
- LE KAYAK
- LA NATATION
- LE TENNIS
- LE MINI GOLF
- LE BEACH VOLLEY
- LE PING-PONG
- L'ATHLÉTISME
- LE FOOTBALL



La politique publique de l'enfant au Moule

L'ENFANT :
au coeur de la vie,
au coeur de notre ville

UNE OFFRE CULTURELLE DÉDIÉE AUX ENFANTS



Lecture, activités théâtrales, informatique, arts plastiques, projections cinématographiques, jeux et animations, la Ville du Moule a développé sur l'ensemble de son territoire une offre culturelle de qualité, largement dédiée aux enfants, ancrée dans le centre ville sur deux sites exceptionnels :

- la bibliothèque multimédia
- le centre culturel Robert Loyson

400 ENFANTS DANS LES ATELIERS

Les différents ateliers proposés par le centre culturel séduisent chaque année davantage d'enfants. Pour cette rentrée 2006, en effet, tous les ateliers sont quasiment complets avec près de 400 adhérents ! Les enseignants du centre interviennent également dans les écoles dans le cadre des activités périscolaires. Beaucoup d'enfants peuvent ainsi s'initier à la guitare, au piano, à la flûte ou à l'aquarelle sans oublier le tout nouveau programme de découverte des danses traditionnelles : gwoka, biguine et quadrille.



Les ateliers

Atelier "Jouer le conte" : enfants à partir de 5 ans
Théatraliser des contes et réaliser des représentations grand public

Atelier d'écriture avec l'écrivain Frédéric Pichon

Atelier jeux : Ludothèque : prêt de jeux pour les 0 à 5 ans

Atelier espagnol avec les livres

Atelier anglais avec les livres

Les activités proposées aux enfants

Musique

Chant
Guitare
Piano
Batterie
Flûte à bec et traversière
Saxophone
Tambour ka
Eveil musical

Danse

Danse classique
Danse moderne
Danse hip hop
Danse Gwo ka
Danse indienne
Quadrille
Biguine

Divers

Théâtre
Aquarelle
Bientôt atelier multimédia

DES JEUX ÉDUCATIFS GRATUITS



La ludothèque propose aux enfants âgés de 6 ans au plus d'emprunter des jeux éducatifs et des jeux de société. L'inscription est gratuite pour les enfants du Moule. Un atelier -jeux permet par ailleurs aux enfants de jouer sur place le samedi de 16 à 18 h.

LE CINÉMA AU SERVICE DES ÉCOLES...

La salle de cinéma du Moule rassemble régulièrement les élèves des établissements scolaires de la ville, de Saint-François, Sainte-Anne, Petit-Canal, Port-Louis et Morne-à-l'Eau pour des projections pédagogiques de films de référence du cinéma étudié à l'école. 3500 enfants, venus des écoles primaires des collèges et des lycées sont concernés par ces projections.

... ET DANS LES QUARTIERS

Le Service culturel prépare pour les jeunes cinéphiles mouliens une surprise de taille. Bientôt, c'est le cinéma qui viendra à leur rencontre dans leur quartier ! Des projections de films seront organisées dans les quartiers sur écran géant pour les enfants et les adolescents. Elles seront gratuites !

DÉPENSES LIÉES AU SPORT

Dépenses de fonctionnement pour les enfants en 2005 :

Sport :1 575 000 euros

Dépenses d'investissement pour les enfants en 2005 :

Sports :747 000 euros

DÉPENSES LIÉES À LA CULTURE

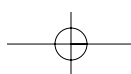
Dépenses de fonctionnement pour les enfants en 2005 :

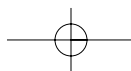
Bibliothèque :869 000 euros

Cinéma salle de spectacle :819 000 euros

Dépenses d'investissement pour les enfants en 2005 :

Culture :271 000 euros





L'ENFANT :
au coeur de la vie,
au coeur de notre ville

Etat, CAF, associations...

DES PARTENARIATS CONSTRUCTIFS

Encadrement périscolaire, Centres de loisirs sans hébergement (CLSH), initiation à de nombreux sports, tickets sports durant les vacances avec une quinzaine d'activités totalement gratuites, activités culturelles du centre Robert Loyson et bibliothèque multimédia... Derrière ce foisonnement d'activités il y a en effet une volonté politique forte de la Municipalité qui s'est traduite par une réflexion globale, un diagnostic des besoins de la jeunesse, une stratégie en matière d'équipement et d'encadrement et, enfin, la partie la plus visible, la mise en oeuvre de projets. Après le Contrat Enfance, conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales dès 1994, qui a permis de développer les CLSH

et l'accueil périscolaire puis le Contrat Educatif Local dont sont aujourd'hui dotés la plupart des écoles de la ville, le Moule a franchi cette année une nouvelle étape décisive en s'engageant avec l'Etat et plusieurs autres partenaires dans un Plan Educatif Local (P.E.L). Le P.E.L du Moule s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Démocratiser les activités culturelles et sportives**
- **Décentraliser les actions dans les sections**
- **Améliorer la qualité de l'accueil par la formation des animateurs**



- Impliquer les parents dans les actions éducatives, culturelles et sportives mises en place

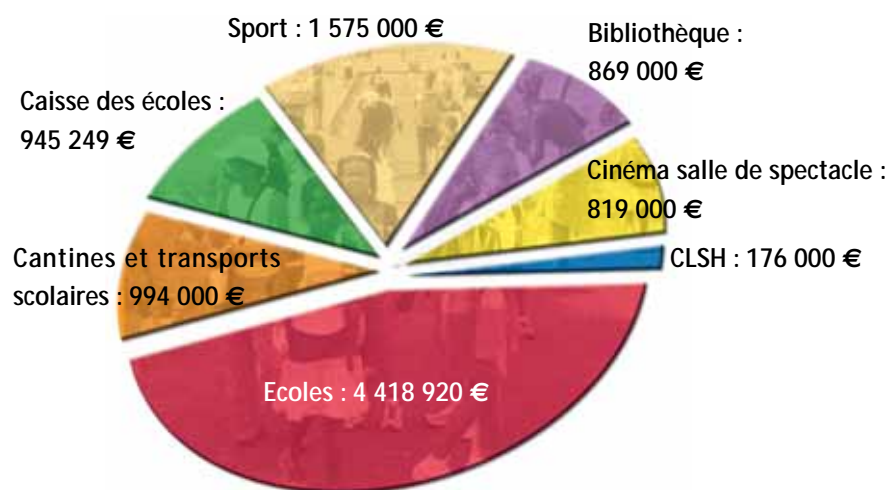
Ces grands axes ont été déclinés en objectifs stratégiques et en objectifs éducatifs. La Ville du Moule a donc désormais une vision claire à court, moyen et long terme de sa politique de l'Enfant. Elle dispose d'un cadre qui permettra de fédérer et de coordonner les différentes actions en faveur de l'enfant. Ces actions seront d'ailleurs soigneusement évaluées ainsi que les efforts du Moule pour atteindre les objectifs fixés. Plus que jamais Le Moule est La Ville de l'Enfant. La politique publique de l'enfant de la Ville s'appuie très largement

sur un partenariat permanent et constructif avec les associations et les institutions privées, que se soit dans l'encadrement du temps périscolaire que pour le développement des pratiques sportives et culturelles. La Ville apporte à ses partenaires des moyens financiers, bien-sûr, mais aussi matériel et technique. Ces partenariats se traduisent le plus souvent par des conventions qui garantissent à la Ville la qualité pédagogique des projets mis en oeuvre. Elles permettent également d'inscrire ces projets dans le cadre de la volonté politique de la Ville de démocratiser les pratiques sportives et culturelles au profit de tous les enfants.

DEPENSES

LA POLIQUE DE L'ENFANT EN CHIFFRES

Dépenses de fonctionnement en 2005 :

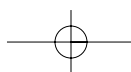


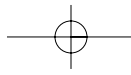
Dépenses d'investissement en 2005 :



Subventions accordées aux associations en 2005

Comité Carnavalesque du Moule	20 000 €
Association Avan-van	11 676 €
Association Mandja Tany	1 665 €
Cuisine et Tradition	2 500 €
Familiale et Culturelle du Moule	1 500 €
Les Baroudeurs	3 000 €
Les Frappeurs du Moule	3 000 €
Crèche Les premiers Pas	6 000 €
Crèche Bisounours	7 000 €
Tennis Club du Moule	13 000 €
Association UCM	23 000 €
Club des Dauphins	25 000 €
Club Molem Gliss	8 000 €
Gardel Vacances Loisirs	3 000 €
Amicale Moulérienne de Pétanque	1 000 €
C.S.M	40 000 €
Lotus	2 000 €
Les Marguerites	3 000 €
Moule Basket Club	12 000 €
Scout	3 500 €
Dynamo	18 000 €
Entente Sportive Mouléenne	6 700 €
As Nénuphars	18 000 €
Tennis Club du Moule	13 000 €
Boisvin Football Club	2 000 €
AS CFM	5 000 €
Tae Kwon Do	3 000 €
La Lokomotiv	2500 €
A.J.S.L	500 €
Association Saint-Michel	1 500 €





LOGEMENT SOCIAL

LE PREMIER MINISTRE VISITE BONAN



La Ville du Moule s'est attaquée depuis plusieurs années à la résorption de l'habitat insalubre sur l'ensemble de son territoire. Ses

efforts ont été salués par le Premier Ministre, Dominique de Villepin qui a visité en octobre dernier le quartier de Bonan qui bénéficie



d'une opération de résorption de l'habitat insalubre que nous avons déjà présentée dans ce journal.

DAMENCOURT

LA VILLE ET L'ANPE, ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI



Dans notre dernier numéro, nous vous avons présenté le futur Damencourt avec ses entreprises dont beaucoup sont déjà en cours d'installation. L'un des objectifs de la Ville du Moule, en créant ce nouvel espace économique, était de susciter des créations d'emplois. C'est exactement ce qui va se produire. Au cours des prochains mois, au fur et à mesure de leur ouverture, les entreprises de Damencourt auront, en effet, de nombreux postes de travail à pourvoir. La Ville du Moule se bat donc désormais pour que, à compétence égale, ces emplois reviennent en priorité à des Mouliens. Elle suit en permanence l'évolution des dossiers de création d'entreprise et

d'emplois. C'est dans ce cadre que la Ville du Moule a signé il y a quelques semaines une convention de partenariat avec l'ANPE. La Ville s'engage à fournir à l'ANPE toutes les informations dont elle dispose sur les créations d'emplois de Damencourt. L'ANPE, pour sa part se mobilisera pour pouvoir répondre à ces offres d'emplois. Il faut aussi que les demandeurs d'emplois de notre ville, et en particulier les jeunes, se mobilisent pour profiter des opportunités offertes par le pôle de Damencourt. Nous les invitons à se rapprocher de l'agence de l'ANPE du Nord Grande Terre, installée à Morne-à-l'Eau.

AGRICULTURE

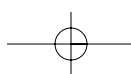
LA SICAGRA S'INSTALLE À GARDEL

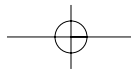


Les Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole (SICA), créées dans les années 80, ont pour mission d'approvisionner les exploitants en engrais et herbicides et de reverser aux planteurs les aides publiques. La Guadeloupe compte quatre SICA : la SICAGRA, la SICADEG, la SICAMA et l'UDCAG qui se partagent l'ensemble des bassins canniers de Guadeloupe. La SICAGRA couvre le sud de la Grande-Terre, et donc le Moule. Créée en 1984, elle s'est d'abord installée au sein de l'usine de Gardel avant de déménager deux ans plus tard sur la rade de la rivière d'Audouin. Ses locaux s'avèrent toutefois trop exigus pour répondre à son développement. La SICAGRA a donc décidé de retourner à Gardel mais dans des locaux modernes, spécialement conçus pour ses activités, et totalement indépendants de ceux de l'usine. Un nouveau départ pour une SICA qui a le vent en poupe.

ILS NOUS ONT QUITTÉS ENTRE LE 12 JUILLET ET LE 12 OCTOBRE 2006

- LUBIN Jean-Baptiste • CONSTANCE Roger Gervais • GERFAUT Arcade • THURAM-ULIEN Noéline Rosita • ANZALA André Gérard • DÉBLACIAT Antonin • MARILLAT Maxime • HOURILIER Delphine Vve BROCHANT • GUIZONNE Anne Vve VIARDOT • VALENCE Siméone Vve CIPRIN • BISRAN Jeannine Vve MIAN • COUCHY Ernestine • PIOCHE Germaine Vve GASSION • DIAS-PORIONE Marc • LUBIN Joséphine Vve ROUSSEAU • FALEYRAS Noéline Vve CELY • KICHENIN Jean • BESSARION Léonide Vve BOUCHER • BOULOGNE Gabrielle • VINDEX Flavien • MAZANIELLO Julien • THÉNARD Tony • SOUKCHAIINE Emma Vve TOULOUCANON • VAINQUEUR Fidèle • RAMASSAMY Agnès Vve NAGALINGOM • MAZANIELLO Marcelon • JARVIS Judes • CARIL Yves • TABARIN Raymond • ROBINET Clet • CALIF Nestor • LOCQUET marcellin • BOISSERON Henriette Vve GEOLIER • BRISSON Stéphanie Epse AURIVAL • CAROUPANIN Basiline Vve PERMAL • KORUTOS-CHATAM Rolande • VALMORIN Didier • TOMMELAY Babyllas • VASSEAU Pâquerette • RODANET Félix • TARET Ninon • DUCELIER Arnobe • SYLVESTRE Paule • PLAISANCE Jean-Victor • APPARORÉ Eucharis • DÉRID Dmasine Vve BEAUBOIS •





PETITE ENFANCE

BIENTÔT UNE CRÈCHE MUNICIPALE À CHAMP-GRILLÉ

La Ville a programmé la construction d'une crèche municipale dans le quartier de Champ-Grillé. Ce centre d'accueil sera composé de quatre unités distinctes pour pouvoir recevoir des enfants de 3 mois jusqu'à trois ans.

- La première unité accueillera les enfants de 3 à 15 mois

- La deuxième, les enfants de 15 à 24 mois

- La troisième, les enfants de 24 à 36 mois

- La quatrième unité sera une classe passerelle pour les enfants de 2 à 3 ans

Chaque unité possédera un espace d'éveil, un espace sommeil, un coin repas, un poste de toilette et un jardin. Le centre sera également doté d'une salle de jeux d'eau, une



salle de psychomotricité et un coin lecture. La capacité totale du centre sera de 65 places. Sa construction viendra conforter en qualité et en quantité l'offre d'accueil des enfants de zéro à trois ans au Moule. Elle confirme la politique

de la Ville qui consiste à soutenir le mouvement associatif dans ce domaine, où il a depuis longtemps fait ses preuves. Il existe en effet déjà deux crèches au Moule, gérées par les Associations "Les Bisounours" et "Les premiers Pas" aux-

quelles la Municipalité accorde chaque année une subvention de fonctionnement. Le futur centre multi-accueil de Champ-grillé sera, lui aussi, géré par le mouvement associatif.

LES SPECTACLES

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006 – 20H

Le saxophoniste, Jacques SCHWARZ-BART «Sonné Ka La» avec Sony TROUPE, Marqueur; Olivier JUSTE, Boula; Mark KELLEY, Bass; Lionel LOUEKE, Guitare; Milan MILANOVIC, pianiste. – Musique Jazz – Les 7 rythmes de base du tambour, mariés comme il se doit avec les harmonies du jazz. Au final, chacun des univers se mélangent et tous deux ont à y gagner en spiritualité et musicalité.

20 euros.

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2006 : 20H

Kannida – Spectacle de Gwo Ka

20 euros

MARDI 28 NOVEMBRE 2006 – 20H

Les Rencontres Musicales de l'Ecole Municipale de Sainte Rose : 2ème Edition du Festival - Invités les artistes polonais : Mariusz KLIMEK, ténor-flûtiste, Piotr KUSIEWICZ, ténor-pianiste, Dariusz PARADOWSKI, soprano, Krystyna GORZELNIAK-PYSZKOWSKA, pianiste, artistes ayant enseignés à l'Académie de Musique de Gdansk (Pologne). Seront présents également des artistes locaux tels que Fatima SANTIAGO-BENJAMIN, Charles COLBAC, Marie-Claude MACCOW.

20 euros adultes et 12 euros pour les enfants de - de 12 ans.

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2006 – 15H

Mercredi de la 1ère chance : «Spécial Ados 12-17 ans»

12 euros adulte – 9 euros enfant
Comité, association : 8 euros enfant, 10 euros adulte.

VENDREDI 01 DÉCEMBRE – 20H

Comédie Musicale «Sa ki pa bon pou zwa pa bon pou kanna» présentée par l'atelier théâtre du Comité d'Entreprise de la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Histoire de 5 mortes depuis longtemps et qui elles aussi comme Mamie Berthe ont vécu dans cette maison. Elles profitent de la nuit pour errer, fouiller et s'installer. La visite n'est pas une simple visite. Elles ne peuvent supporter de voir une aînée souffrir dans un lieu où elles ont semé, récolté l'amour, maltraitée par sa belle-fille. Pourront-elles faire revenir le calme ?

Tarif : 15 euros pour le public, personnes âgées : 13 euros, agent CGSS : 5 euros.

LE PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél : 0590 23 09 44)

LES FILMS

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 16H

LUCAS FOURMI MALGRÉ LUI



Le pauvre Lucas Nickle, 10 ans, n'a vraiment pas de chance. Installé depuis peu avec sa famille dans une nouvelle ville, il n'a pas réussi à s'y faire un seul ami. Pis, Lucas est devenu le souffre-douleur de la brute locale, Steve, qui ne manque pas une occasion de le malmenier. En guise d'exutoire, l'enfant ne trouve rien de mieux que d'effrayer et de martyriser les fourmis de son jardin, en s'amusant à shooter dans la fourmilière et à arroser ou écraser sauvagement ses minuscules hôtes. Lucas ne soupçonne pas que la fourmilière abrite une société hyper-active, complexe, très organisée et hautement structurée... qui en a plus que marre de ses stupides agissements. Zoc, le Sorcier, trouve enfin la parade : en faisant absorber à

Lucas une goutte de sa potion magique, il le réduit... à la taille d'une fourmi...

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 18H – 20H

LE DIABLE S'HABILLE EN PRADA



Fraîchement diplômée, Andrea débarque à New York et décroche le job de rêve. Mais en tant qu'assistante de la tyrannique rédactrice en chef d'un prestigieux magazine de mode, elle va vite découvrir ce que le mot "enfer" veut dire...

MERCREDI 15 NOVEMBRE 20H

VENDREDI 17 NOVEMBRE 20H

SAMEDI 18 NOVEMBRE 20H

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 20H

LE PARFUM

Des images ou des idées peuvent choquer

Jean-Baptiste Grenouille naît en 1744. Enfant solitaire, malade, il devient un jeune homme à part grâce à un don

unique : son odorat. Grenouille n'a pas d'autre passion que celle des odeurs, et chaque seconde de sa vie est guidée par ce sens surdéveloppé. Survivant misérablement, il parvient à se faire embaucher comme apprenti chez les maîtres parfumeurs de la capitale.



Il découvre alors les techniques et les secrets de la fabrication des parfums. Son don lui permet de composer quelques chefs-d'œuvre olfactifs, mais son but ultime devient rapidement la mise au point de la fragrance idéale, celle qui lui permettrait de séduire instantanément tous ceux qui croiseraient son sillage. Dans sa recherche d'ingrédients, Grenouille est irrésistiblement attiré par le parfum naturel des jeunes filles. Il va aller jusqu'à en tuer beaucoup pour leur voler leur odeur...

MERCREDI 29 – 20H

SAMEDI 02 DÉCEMBRE 18H – 20H

DIMANCHE 03 DÉCEMBRE

18H – 20H

THE SENTINEL



Il y a vingt ans, Pete Garrison, agent des services secrets américains, a sauvé la vie d'un Président. Aimé et respecté de ses collègues, il est à présent chargé de la protection rapprochée de la Première Dame. Sa vie bascule lorsqu'un collègue et ami est assassiné avant d'avoir pu lui transmettre des informations de la plus haute importance...

DIMANCHE 26 NOVEMBRE – 18H

CLÔTURE DU MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Gratuit. Thème: «Villes». Projection «Bachata blues» d'Alex Wolfe. Née dans les bars de l'île, la Bachata est aujourd'hui l'une des formes musicales la plus populaire dans la Caraïbe, à égalité avec le meringue et la salsa.

